

## »»» DOSSIER

Démarches participatives :  
lorsqu'agir se conjugue  
avec échanges

## »»» UN TERRITOIRE INNOVANT

De la fourche à la fourchette :  
« la Salers de la Santoire »

## »»» CARNET DE TERRAIN

Montagne de la Serre  
De pierres et d'eau



# SOMMAIRE

## 3 ACTUALITÉS

Travaux hors-norme sur le sentier sud-est du Sancy

## 5 DOSSIER

Démarches participatives : lorsqu'agir se conjugue avec échanges

## 9 TOUT PRÈS D'ICI

Un 4<sup>e</sup> automne festif dans les bistrotts !

Tout l'agenda

## 10 UN TERRITOIRE INNOVANT

De la fourche à la fourchette : « la Salers de la Santoire »

À la rencontre de ceux qui s'engagent et innovent sur le territoire

## 12 CARNET DE TERRAIN

Montagne de la Serre De pierres et d'eau 6

Certains sujets >>> du magazine sont localisés. Vous pouvez les retrouver sur la carte à l'aide de cette puce X

2 ↑

Maison du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour

Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy

A 89 Bordeaux

A 71 Paris

Combronde

Châtel-Guyon  
Riom

Volvic 3  
Pontgibaud  
Mons Dômes

Clermont-Ferrand

A 72 Lyon

Rochefort-Montagne  
Montlosier 5 6  
Aydat

Monts Dore

La Bourboule  
Murot

Le Mont-Dore  
Besse

Issoire

Réserve naturelle nationale du Rocher de la Jaquette

La Tour d'Auvergne

Artense

Ardes-sur-Couze

Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle

Bort-les-Orgues  
Condat  
Eglise-neuve d'Entraigues

Cézallier

Massiac

Riom-ès-Montagnes

Allanche 2

Salers

Murat 4  
Mons du Cantal

Maison du Tourisme du Pays de Murat et du Parc des Volcans d'Auvergne

Vic-sur-Cère

Saint-Flour

A 75 Montpellier

Aurillac



0 5 10 km

## S'INFORMER, ÉCHANGER



Accédez à des contenus complémentaires sur [www.parcdesvolcans.fr](http://www.parcdesvolcans.fr)



vidéo



son



document

et retrouvez le Parc sur :



[www.facebook.com/parcvolcans](http://www.facebook.com/parcvolcans)



[www.dailymotion.com/Parc-des-Volcans](http://www.dailymotion.com/Parc-des-Volcans)

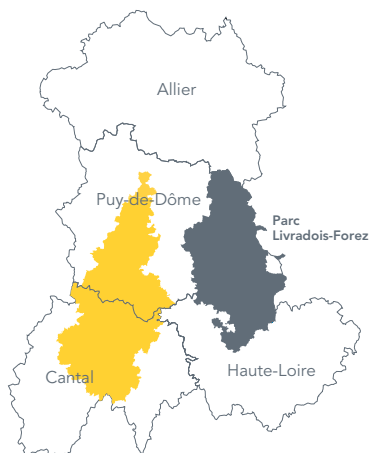


[www.flickr.com/photos/parcvolcans](http://www.flickr.com/photos/parcvolcans)

Des volcans et des hommes est un magazine édité par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (3 numéros par an) et envoyé à l'ensemble des habitants du territoire. Vos remarques et commentaires sont les bienvenus, en nous écrivant à : Des volcans et des hommes - Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne Montlosier - 63970 Aydat | Tél. 04 73 65 64 00 | Fax 04 73 65 66 78

Directrice de publication : Isabelle Blanc | Coordination : Pierre-Marie Delclos | Rédaction et photos : Peyre-Arse Presse et équipe du Syndicat mixte du Parc  
Photo de couverture : © SMPNRVA / RNNRJ | Conception et réalisation : atelier JBBOX | Impression : SIMAN

Tirage : 40 000 exemplaires | Imprimés sur papier FSC avec des encres à base végétale | Septembre 2015 | N° ISSN : 2102-4014





Avec les beaux jours, nous avons engrangé des réponses positives et encourageantes à des actions qui nous ont demandé beaucoup de travail et d'énergie depuis quelques mois. Ainsi, nous avons pu accueillir le rapporteur de l'association EUROPARC qui est venu auditer notre territoire suite au **dépôt du dossier de renouvellement de notre candidature à la charte européenne du tourisme durable**. Nous avons appris en juillet que le Syndicat mixte du Parc serait de nouveau **porteur d'un programme Leader sur la période 2015/2021** sur le même espace et dans de bonnes conditions. Nous sommes **territoire à énergie positive et croissance verte** en devenant et venons d'être sélectionnés dans le cadre de l'opération nationale « Climat Pratic » qui devrait nous aider à concrétiser nos projets et à progresser rapidement sur l'enjeu climatique. Enfin, nous travaillons à l'élaboration d'une **stratégie nouvelle en faveur du pastoralisme**, preuve s'il en est que ce contexte mouvant pour les collectivités ne nous empêche pas d'avancer au profit du territoire qui nous fait confiance. En juin, nous avons accueilli les nouveaux délégués départementaux et nous disposons donc d'un **exécutif renouvelé** jusqu'à la fin de l'année tout en préparant activement la fusion avec Rhône-Alpes au sein d'une association qui devrait regrouper à terme les 13 PNR de la future grande région.

**Roger GARDES**  
Président du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne

Travaux hors-norme sur le sentier sud-est du Sancy ①

Pour faire face au passage annuel de quelque 60 000 randonneurs, l'intervention du Syndicat mixte du Parc sur ce sentier se devait d'être renouvelée. Cet été, le plus haut sentier du Massif central qui mène au sommet du puy de Sancy a fait l'objet de travaux importants. En effet, un budget de 110 000 € HT a été mobilisé pour rendre cet itinéraire stable, confortable et bien canalisé tout en préservant l'aspect naturel du site. Dans sa partie basse, trois lacets ont été créés pour stabiliser la zone d'érosion par la mise en place de boudins qui formeront des terrasses favorables à une recolonisation naturelle de la végétation. Tout au long des 460 mètres du sentier, des renvois d'eau en pierres sèches ont été confectionnés. Une entreprise spécialisée du Gard est intervenue sur ce chantier emblématique qui s'est déroulé en deux temps : début juillet pour la partie haute et en fin de saison pour la suite avec héliportage de matériel.

📺 Voir la vidéo sur [www.parcdesvolcans.fr/1be](http://www.parcdesvolcans.fr/1be)



←← Apprentissage avec l'entreprise lors de la confection d'un renvoi d'eau

La biodiversité, c'est la classe !

De janvier à juin, huit classes du Cantal (à Paulhac, Valuéjols, Vic-sur-Cère, Lascelle et Cheylade) ont suivi l'action « biodiversité 15 » et se sont investies dans le projet pédagogique « La biodiversité à la porte de l'école et sur les crêtes du Cantal » organisée par le Syndicat mixte du Parc. Durant deux demi-journées, les enfants ont exploré les milieux naturels et les espèces proches de leur école grâce à des jeux sensoriels, des inventaires scientifiques, des captures et observations, des recherches bibliographiques et des dessins. Une sortie dans les monts du Cantal leur a permis de découvrir les espèces emblématiques des zones Natura 2000. Les professeurs ont poursuivi la réflexion grâce à une mallette pédagogique du Parc (« Dispositif biodiversité » disponible sur demande). Les enfants prolongeront leurs explorations naturelles avec des artistes intervenants. Cette dynamique débouchera sur des partenariats plus structurels visant à développer l'accueil de la biodiversité autour des écoles.

➤ En savoir plus : [www.parcdesvolcans.fr/c10](http://www.parcdesvolcans.fr/c10)



↑ Fabienne Michel, Chargée de mission éducation au Syndicat mixte du Parc, en sortie avec un groupe d'enfants.

### Composition du Comité Syndical du Parc

Suite aux élections départementales, le Comité Syndical du 19 juin a désigné son exécutif rapproché, à savoir les 11 membres du Bureau.

Ceux-ci ont été choisis parmi les 53 membres (intégrant les nouveaux conseillers départementaux désignés par leurs collectivités) qui composent désormais son instance décisionnelle.

Le président sortant, Roger Gardes, présentait une liste d'union (représentative des différents collèges contenus dans les statuts du Syndicat mixte). Elle a été adoptée à l'unanimité.

Le Bureau précédent est donc majoritairement reconduit et accueille 11 membres dont 2 nouveaux.

> **Président** : Roger Gardes, représentant des communes du Puy-de-Dôme

> **1<sup>er</sup> vice-président** : Bernard Delcros, conseiller départemental du Cantal

> **2<sup>e</sup> vice-président** : Agnès Mollon, conseillère régionale

> **3<sup>e</sup> vice-président** : Jean-Marc Boyer, représentant des communes du Puy-de-Dôme

> **Secrétaire** : Lionel Gay, conseiller départemental du Puy-de-Dôme

> **Membres** : Daniel Chevaleyre (représentant des communes du Cantal) / Marc Maisonneuve (conseiller régional) / François Marion (représentant des communes du Puy-de-Dôme) / Gérald Courtadon (conseiller départemental du Puy-de-Dôme) / Jocelyne Mansana-Roche (représentante des EPCI du Puy-de-Dôme) / Nicole Viguès (représentante des EPCI du Cantal).



© SMPNRVA

Le jury sur la parcelle d'un agriculteur participant au concours.



### Prairie gagnante

Le 14 septembre, a été remis le premier prix de la sixième édition du concours des prairies fleuries (organisée cette année sur le territoire des lacs de la couze Pavin). Sur dix parcelles en compétition (sept de pâture et trois de fauche) autour des lacs Pavin, Bourdouze et Bordes, c'est la prairie de l'EARL d'Anglard, producteur de Saint-Nectaire fermier à Besse-et-Saint-Anastaise qui a remporté la palme de l'équilibre agro-écologique. Conçu par le Syndicat mixte du Parc, ce concours vise à valoriser des pratiques optimisant rendement fourrager, diversité prairiale et respect de la ressource en eau. Tandis que le lauréat montera à Paris fin février pour défendre son titre lors de la finale organisée au Salon international de l'Agriculture, tous les éleveurs de ce secteur pourront prolonger l'esprit de ce concours en participant d'ici 2016 à une formation proposée par le Syndicat mixte du Parc sur la gestion de leurs prairies et les plantes bio-indicatrices.

➤ En savoir plus : [www.parcdesvolcans.fr/c52](http://www.parcdesvolcans.fr/c52)

4  
↑



© SMPNRVA

Quelques membres du nouveau Bureau, à Montlosier le 19 juin



### Un nouveau Leader : 4,39 millions d'euros pour les Volcans d'Auvergne

C'est officiel depuis le 8 juillet dernier, le territoire des Volcans d'Auvergne bénéficiera, à nouveau, d'un programme européen Leader (Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale) pour la période 2015-2020. Ce fonds en faveur de l'innovation et de l'expérimentation en milieu rural est une véritable opportunité pour financer des projets. Pas moins de 4,39 millions d'Euros ont été alloués pour soutenir une nouvelle stratégie de développement local intitulée « Volcans d'Auvergne actifs ! Stimuler nos ressources pour inventer un territoire responsable et créatif ». Grâce à cette nouvelle priorité co-construite avec les acteurs locaux, les projets concernant la redynamisation des cœurs de bourgs, la culture, les actions collectives, la valorisation des ressources naturelles, la promotion du territoire ou encore la coopération pourront être accompagnés. Porteurs de projets privés et publics, rendez-vous d'ici fin 2015 pour le lancement opérationnel du nouveau programme Leader !

➤ Renseignements : [jcraipeau@parcdesvolcans.fr](mailto:jcraipeau@parcdesvolcans.fr) ou 04 71 20 22 10

➤ Plus d'infos sur le nouveau programme Leader (contenu, territoire, actualités) : [www.parcdesvolcans.fr/d2a](http://www.parcdesvolcans.fr/d2a)



## DÉMARCHES PARTICIPATIVES :

# LORSQU' *agir* SE CONJUGUE AVEC ÉCHANGES

La nouvelle charte du Parc a redistribué les rôles en suggérant la mise en place d'espaces libres de parole, d'écoute et d'interactions où tout un chacun a le droit de s'impliquer en faveur de son territoire. Sur cette base, le Syndicat mixte du Parc des volcans d'Auvergne initie des démarches participatives : les habitants se rencontrent, débattent, prennent part aux décisions et surtout agissent.

En effet, en intégrant les personnes aux réflexions, aux décisions et aux actions collectives, en responsabilisant les individus dans la gestion d'une ressource, d'un espace naturel, le Syndicat mixte du Parc innove dans sa façon de mettre en œuvre sa politique concertée de développement durable. Et les démarches

participatives sont dans l'air du temps ! Lutte préventive contre l'ambrosie, restauration de sentiers, interprétation des patrimoines, inventaire du petit patrimoine bâti : tous ces chantiers et ces ateliers participatifs permettent aux habitants de s'approprier le projet de territoire, mais surtout de vivre les

choses de l'intérieur et de passer à l'acte « pour de vrai ». Au-delà d'une action plus efficace, ces dispositifs répondent au désir des citoyens d'être mieux informés et de prendre en charge leur avenir.

Recherche  
de pieds  
d'ambroisie  
lors d'un  
chantier-  
école



© SMPN/VA

## Tous unis contre l'ambroisie

On ne plaisante pas avec l'ambroisie, responsable d'allergies pouvant conduire à un asthme irréversible. Cette plante, qui fait l'objet d'un arrêté préfectoral pour son éradication, colonise le moindre carré de terre fraîchement remué. Au pied des maisons, sur le bord des routes, dans les prés, elle se multiplie très vite dès que sa graine voyageuse prend racine. Le territoire du Parc jusqu'à présent épargné compte bien le rester. « *En ce moment, on organise des chantiers-écoles dans les communes situées aux portes du territoire*, explique Philippe Boichut, agent du Syndicat mixte du Parc. **Après une première partie théorique, l'idée est d'aller sur une station déjà infestée pour se familiariser avec la plante et donner quelques conseils techniques. Il s'agit ensuite de rayonner en groupe sur le site pour détecter la présence de l'espèce et l'arracher.** » Pas de pitié pour l'ambroisie, tout le monde est sur le pont : élus, techniciens de la

voirie et des espaces verts, agriculteurs, grand public... « *À chacun d'ouvrir l'œil et de sonner l'alerte au moindre petit pied d'ambroisie repéré. Après un premier chantier-école organisé le 19 juin sur La Moutade (commune du Puy-de-Dôme très affectée par cette problématique), le Syndicat mixte du Parc réitère son action dans le Puy-de-Dôme, à La Bourboule, Saint-Sauves et plus largement dans le Sancy, dans des zones où la présence de la plante est suspectée* », précise Philippe Boichut.

Par la stimulation d'un maximum de participation de la population, la mise à disposition d'outils de connaissance et d'alerte, la diffusion d'une exposition itinérante et l'organisation de soirées diapo, le Syndicat mixte du Parc espère ainsi sensibiliser le maximum de personnes pour préserver le territoire le plus longtemps possible de ce fléau.

➤ **En savoir plus :** [www.parcdesvolcans.fr/792](http://www.parcdesvolcans.fr/792)

6  
↑



© F. Pigot / PAP

← Les habitants  
de Marcenat  
très impliqués  
lors de l'atelier  
du 28 avril.

## Dessine-moi tes patrimoines

Avec des crayons, de la colle, des ciseaux et des tas d'images, le Syndicat mixte du Parc a demandé aux habitants du Cézallier et des Monts Dômes de représenter sur de grandes planches les éléments du patrimoine qui composent leur environnement et qui leur sont chers. But de ces ateliers participatifs organisés à La Godivelle, Marcenat, Saint-Ours-les Roches et Saint-Saturnin : **dégager ensemble une définition partagée de ce qu'est le patrimoine.** « *Une notion très vaste qui recouvre à la*

*fois les paysages, le bâti, la culture... et qui fait l'objet de représentations très variées quasi dépendantes du vécu de chaque individu* », explique Lucie Braun, qui a animé avec Marie-Noëlle Basmaison ces rencontres dans le cadre de la construction d'un projet de valorisation des patrimoines du Parc. Des débats ont ensuite permis de définir **les besoins et les attentes en matière de valorisation de ces richesses locales**, les projets qui pourraient être entrepris localement et les possibles rôles du Syndicat mixte du

Parc sur ce sujet. Après une restitution de ces premiers ateliers le 30 juin dernier à Montlosier, celui-ci va s'appuyer sur cette concertation pour dégager des grandes orientations et reprendre les actions suggérées sous l'angle particulier du patrimoine culturel vivant.

D'une croix au poids public, retour sur le quotidien des habitants d'Allanche à travers l'étude du petit patrimoine



## Inventaire participatif du petit patrimoine bâti non protégé ②

Dans le même esprit, un dispositif d'inventaire participatif du petit patrimoine bâti non protégé sur la commune d'Allanche a été expérimenté par le Syndicat mixte du Parc, avec l'aide de ses partenaires (Communauté de communes du Cézallier, commune d'Allanche, Office de tourisme du Cézallier et associations locales « Patrimoine et tradition en Cézallier » et « Les amis du vieil Allanche »).

Engagée depuis 2013, la réalisation de l'inventaire poursuit un double objectif : constituer une base de données sur le petit patrimoine des 150 communes du Parc et évaluer les besoins futurs en termes de restauration et de valorisation.

La connaissance et la préservation du patrimoine vernaculaire sont essentielles pour pouvoir améliorer le cadre de vie, mettre en lumière le paysage, **comprendre l'histoire d'un territoire et participer à son développement.**

Qui mieux que les habitants pour connaître le territoire qu'ils arpentent quotidiennement ?

Lors des deux ateliers organisés au mois de juillet, les participants ont été invités, après une initiation aux méthodes d'inventaire, à répertorier et décrire les



objets sur le terrain tout en se remémorant des souvenirs ou expériences vécues liés à leur présence. En petits groupes ou individuellement, les personnes ont bien voulu poursuivre le recensement sur la commune et transmettre les résultats au Syndicat mixte du Parc. L'ensemble des résultats sera valorisé à l'avenir à travers une exposition photo.

Au-delà d'un **partage réciproque de connaissances**, de la découverte du territoire sous un nouvel angle et de la création de liens interpersonnels, la démarche a surtout permis de rassembler les différents acteurs autour d'une production collective dans des moments d'écoute et de convivialité.

 Voir la vidéo sur [www.parcdesvolcans.fr/3a9](http://www.parcdesvolcans.fr/3a9)

7



## »» LE PETIT PATRIMOINE BÂTI : C'EST QUOI ?

Le petit patrimoine bâti, ou **patrimoine vernaculaire**, correspond à l'ensemble des constructions à usage fonctionnel et liées à la vie quotidienne. Par exemple : croix, fours, lavoirs, fontaines, abreuvoirs, etc. Ils sont les **témoins de la vie économique et sociale d'un territoire.**



Un ancien puits (village de Brousse, commune de Charbonnières-les-Vieilles).



➤➤➤ 2 QUESTIONS À...

**DANIEL CHEVALEYRE**, maire de Champs-sur-Tarentaine, conseiller départemental du Cantal et membre du Bureau syndical du Parc.

*Le Syndicat mixte du Parc anime un projet de préservation de la vallée de la Rhue, cet espace naturel nécessitant une réflexion locale sur les enjeux et impacts de la pratique motorisée de loisirs. Dans ce contexte, lors d'une réunion d'information des élus de l'Artense (organisée le 3 juin sous l'égide de Monsieur le Sous-Préfet de Mauriac), les différentes parties ont posé un cadre de travail permettant d'organiser une concertation entre acteurs publics, pratiquants et usagers locaux pour favoriser une réflexion partagée.*

**En tant que maire et membre du Bureau syndical du Parc, comment comptez-vous procéder avec les acteurs locaux pour traiter ce sujet ?**

Pour répondre à l'objectif, il me semble important d'associer l'ensemble des parties prenantes afin que chaque « maillon » de la chaîne acquière une vision globale de la problématique (environnement, tourisme et économie). Selon moi, le Syndicat mixte du Parc est l'outil le mieux adapté pour coordonner et animer ce type de démarche à l'échelle de la vallée.

Il ne s'agit pas de réglementer aveuglément, mais de rendre ces pratiques compatibles avec les richesses patrimoniales de la vallée et de minimiser, autant que faire se peut, leurs impacts (dégradation des chemins, érosion des sols, dérangement de la faune sauvage, pollutions accidentelles...).

Notre travail porte aujourd'hui sur le développement des pratiques douces de découverte de nos territoires. Ceci a un coût et représente des efforts conséquents pour les collectivités. Nous souhaitons donc accueillir tout le monde dans les meilleures conditions, tout en préservant et valorisant notre patrimoine naturel.

**Qu'apportent les démarches participatives dans ce type de dossiers ?**

Nous cherchons à travailler de la manière la plus transparente et concertée possible sur la gestion de nos communes. Les démarches participatives sont l'un des outils majeurs pour mener cette politique et contribuent à renforcer la démocratie.

Travailler de concert avec la population locale favorise une meilleure appropriation de ce genre de problématiques et facilite la prise de décision.

➤ En savoir plus : [www.parcdesvolcans.fr/93f](http://www.parcdesvolcans.fr/93f)



© SMP/PIRVA

Les rondins utilisés pour fabriquer ces seuils ont été récupérés sur place (ancienne coupe inutilisée).

**Coup de main sportif 3**

Les 28 et 29 avril sur la commune de Volvic, les coureurs de fond des Trails de Vulcain ont troqué leurs chaussures de jogging contre des pelles et des pioches !

À l'initiative du Syndicat mixte du Parc, en partenariat avec l'ACFA (Association des Coureurs de Fond d'Auvergne), ils ont participé à un **chantier de restauration des sentiers** sur un site qu'ils connaissent bien : la faille de Limagne, jouxtant la chaîne des Puys. « Ce sont des chemins très appréciés, car situés dans des milieux naturels exceptionnels, mais sensibles à l'érosion et qui peuvent être dégradés par les fortes fréquentations », explique Stéphane Erard, garde nature du Syndicat mixte du Parc et coordonnateur du chantier.

« **L'intérêt d'impliquer bénévolement des organisateurs d'événements sportifs et des pratiquants est double** : c'est un vrai coup de main pour réaliser des travaux efficaces et un moyen de les sensibiliser à la gestion d'un site remarquable qu'ils aiment parcourir », poursuit le garde nature. Réalisation de tranchées drainantes pour évacuer l'eau, installation de mains courantes pour récupérer un tracé propre ou encore mise en place de seuils en bois pour lutter contre l'érosion. Le prochain chantier d'entretien devrait avoir lieu cet automne, cette fois avec des associations de vététistes.

De tels chantiers participatifs existent déjà depuis quelques années sur le massif du Sancy, avec des associations comme XTTR, organisatrice des Trails du Sancy.

➤ À noter : une opération d'entretien des sentiers du Puy de la Perdrix, du Puy Ferrand et du Puy de Sancy est programmée pour ce 19 septembre avec la participation d'adhérents du Club Alpin Français.

➤➤➤ POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez ce dossier et des informations complémentaires sur [www.parcdesvolcans.fr/ff9](http://www.parcdesvolcans.fr/ff9)



Un 4<sup>e</sup> automne festif dans les bistrots !

C'est reparti pour les bistrots d'automne version 2015 ! 4 nouvelles dates, 4 nouveaux lieux pour découvrir ou redécouvrir nos bistrots ruraux entre le 17 octobre et le 7 novembre. Au menu, des apéros tchatches pour échanger et débattre autour de thématiques locales, des dîners pour déguster les produits locaux et enfin des concerts/spectacles pour faire la fête ensemble.

> Samedi 17 octobre 2015 :

Landeyrat (15) - Café de Landeyrat  
18h30 - Apéro-tchatche (gratuit) : Parlons occitan !  
20h - Dîner (15 € sur réservation au 04 71 20 91 77)  
21h30 - Spectacle (5 €) : Les Rivets Sauvages (rock country)

> Samedi 24 octobre 2015 :

Saint-Pierre-Roche (63) - Le Poulailler  
18h30 - Apéro-tchatche (gratuit) : Se déplacer autrement en milieu rural, c'est possible !  
20h - Buffet (sur réservation au 06 72 43 51 07)  
21h30 - Spectacle : Formica forever (trio d'humour vocal)

> Samedi 31 octobre 2015 :

Le Vaulmier (15) - L'Establou de la vallée  
18h30 - Apéro-tchatche (gratuit) : La ressource « Forêt/bois » dans la vallée du Mars, quelles valorisations possibles ?  
20h - Dîner (15 € sur réservation au 06 77 16 39 13)  
21h30 - Spectacle (5 €) : La Maison qui tient chaud, nouvel album (chanson française, swing et rock)

> Samedi 7 novembre 2015 :

Saint-Saturnin (63) - Le Bistrot d'ici  
18h30 - Apéro-tchatche (gratuit) : Je mange donc je suis : pourquoi consommer local ?  
20h - Buffet (sur réservation au 04 73 39 32 91)  
21h30 - Spectacle (5 €) : Les Poulpes Volages (chanson française)

➤ Le programme complet : [www.parcdesvolcans.fr/bistrots2015](http://www.parcdesvolcans.fr/bistrots2015)



© Christophe Barthomeuf

Les Explosives du Parc :

Le Sabbat volcanique continue !

> 30 septembre : balade « Clermont : décors et récits fantastiques... » à Clermont-Ferrand à 14h30.

➤ En savoir plus : [www.parcdesvolcans.fr/explosives](http://www.parcdesvolcans.fr/explosives)

9 octobre : Ma maison, ma planète

À l'occasion de la fête de l'énergie supervisée par l'ADEME, la maison du Parc à Montlosier-Aydat (63) accueille une soirée intitulée « Ma maison, ma planète » le 9 octobre. À 18h, une conférence présentera « L'habitat participatif, une solution durable ! » avant de découvrir l'exposition du CAUE sur la « Rénovation de l'habitat rural Avant-Après » (jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, visites de groupes sur rendez-vous). La soirée se poursuivra par une dégustation de spécialités locales. Ouverte à tous, opération en partenariat avec l'ADEME, l'ADIL et le CAUE.

➤ En savoir plus : [www.mamaisonmaplanete.org](http://www.mamaisonmaplanete.org)

Chaîne des Puy : se former pour mieux accueillir

Dans l'optique d'une inscription de la Chaîne des Puy/ Faille de Limagne au patrimoine Mondial en juin 2016, une formation sera prochainement proposée aux personnes accueillant les visiteurs (offices de tourisme...) pour mieux connaître et communiquer sur ce site exceptionnel. Concrètement, il s'agira d'une formation gratuite, proposée en ligne par ADELFA. Financée par la Région et supervisée par le Syndicat mixte du Parc, elle s'organisera selon trois thématiques : meilleure connaissance du territoire, compréhension de ses usages et de ses modes de gestion, informations pratiques. Cette formation certifiante permettra ainsi de développer une culture commune entre prestataires et personnels touristiques - tels des ambassadeurs du site -, pour réaliser un accueil de qualité des divers publics et contribuer à la préservation des caractéristiques du bien. Si l'opération s'avère concluante, d'autres territoires pourraient suivre à l'avenir cette initiative exemplaire.

➤ En savoir plus : [www.adelfa.fr](http://www.adelfa.fr) (à compter de fin octobre 2015)



Journée énergie : l'autonomie à l'honneur

Une journée technique « Vers l'autonomie énergétique des territoires : des moyens de productions décentralisés » aura lieu début décembre sur le secteur de Rochefort-Montagne (63). Deux expériences seront présentées : la construction d'un réseau d'unités de méthanisation sur le pays de Salers (15) ainsi que les chaufferies bois-énergie Modul'R de Haute-Loire (petites et moyennes puissances, service de gestion et vente de chaleur). Journée gratuite et ouverte à tous (Élus, agriculteurs, forestiers, associations...). Renseignements : 04 73 65 64 00.

Mais aussi...

> En novembre : à l'occasion du mois de l'Économie Sociale et Solidaire, de nombreuses animations sont programmées sur l'ensemble du territoire. [www.lemois-ess.org](http://www.lemois-ess.org)

## MARQUE PARC

### De la fourche à la fourchette : « La Salers de la Santoire » 4

Le Syndicat mixte du Parc vient d'apporter sa marque à une filière salers 100 % cantalienne qui cherche à sortir des sillons pour mieux valoriser la production.

« Nous, on a voulu valoriser au mieux notre production, sortir du schéma basique », expliquent d'emblée Magali Ponchon et Benoît Pissavy. Auparavant, l'intégralité de leur production partait dans la filière classique, les broutards vers l'Italie et les vaches de réforme en boucherie. Fin octobre 2013, avec Fabienne Barrès - la mère de Magali -, ils ont fondé « La Salers de la Santoire », une société par actions simplifiées (SAS), pour commercialiser, en direct, la viande de leurs élevages.

Benoît Pissavy est installé en Gaec avec son frère Laurent depuis 12 ans. Ils exploitent, sur la commune de Dienne, 123 hectares avec 85 vaches Salers allaitantes. De son côté, Magali Ponchon est devenue agricultrice, il y a sept ans, hors cadre familial. Elle dispose d'un cheptel de 60 mères sur une surface de 82 hectares à Virargues. Elle se dit amatrice de viande de qualité d'où, peut-être, sa vocation et ce projet de commercialiser en direct ses produits. Un pari dont le succès ne s'est pas fait attendre. « Dès la première année, la moitié de la production a été valorisée par la SAS », constate Benoît Pissavy. « Le chiffre d'affaires prévu pour la première année a plus que doublé, poursuit Magali Ponchon. La Salers est très prisée. Il n'y en a pas beaucoup. Les gens nous demandent pourquoi ils n'en trouvent pas. »

« La Salers de la Santoire » emploie un boucher à temps complet. Elle dispose d'un atelier de transformation et d'une boutique dans le bourg de Dienne où la production est commercialisée directement par les associés. « On vend nous-même,



© F. Pigot / PAP

Magali Ponchon et Benoît Pissavy dans le point de vente « La salers de la Santoire ».

on peut parler de nos produits, on sait d'où ça vient », résume Magali Ponchon. La commercialisation s'effectue pour partie à la boutique, mais le gros de l'activité est réalisé ailleurs. La société approvisionne quelques restaurateurs, propose ses produits sur trois marchés de la région clermontoise et participe à des foires à Lyon et Paris. Cet automne, dans le cadre de « Paris fermier », « La Salers de la Santoire » participera à huit foires parisiennes.

#### La marque Parc pour caution

Les bêtes répondent toutes au cahier des charges de la marque Parc. Les veaux sont abattus à six mois, à Neussargues,

et les carcasses reviennent à l'atelier de Dienne où elles sont transformées. C'est alors le savoir-faire du boucher qui opère. La maturation de la viande est l'un de ses secrets. Outre la viande fraîche, « La Salers de la Santoire » produit et commercialise du saucisson, de la saucisse sèche nature ou au bleu, du bœuf séché, des terrines de bœuf aux légumes, du veau aux giroilles, des tripes, du bourguignon et ne compte pas en rester là.

➤ En savoir plus : [www.parcdesvolcans.fr/81a](http://www.parcdesvolcans.fr/81a)

### La marque Parc plus que jamais d'actualité 5

Les produits locaux ont le vent en poupe. En dix ans, les cinq producteurs de pâtisseries traditionnelles disposant de la marque Parc l'ont constaté. Les ventes de carrés, croquants, cornets de Murat et brioches de tome augmentent. Les producteurs engagés plébiscitent ce marquage dont le cahier des charges a été légèrement remanié par souci

d'harmonisation avec les autres plus récents. Le 27 mai, à Montlosier, c'était au tour de dix producteurs de produits laitiers hors AOP d'entrer officiellement dans la marque Parc.

➤ En savoir plus : [www.parcdesvolcans.fr/e9f](http://www.parcdesvolcans.fr/e9f)



LA MARQUE

## PROJET ÉCONOMIQUE ATYPIQUE

### « Bus 26 » : étape gastronomique

Charles et Méлина Moncouyoux ont ouvert leur restaurant dans un bus pour amener la gastronomie à la rencontre des paysages d'Auvergne.

L'initiative est encore inédite en France sous cette forme. Sillonnant le Puy-de-Dôme depuis cet été, le « bus 26 » de Charles et Méлина Moncouyoux n'est pas un food-truck classique : leur bus à deux étages comporte une vraie salle de restaurant tout confort. Stationné au même endroit pendant trois semaines, le « Bus 26 » est ouvert midi et soir. L'après-midi, il se transforme en salon de thé. Il offre en prime des vues imprenables sur l'Auvergne ! « Nous étions vraiment amoureux de la région mais nous n'avons pas trouvé de local pour nous installer. À l'occasion d'un salon hôtelier à Paris, nous avons dîné sur une péniche et nous avons adoré cette expérience. Évidemment, il n'y a pas la Seine en Auvergne, alors nous avons pensé au bus », raconte Charles Moncouyoux. Formé notamment chez Régis Marcon et Serge Viera, le chef ne sert que des produits frais cuisinés sur place. « Autant dire que ce n'est pas évident dans un bus ! Il a fallu faire tenir toutes les machines pour cuisiner dans moins de 9 m<sup>2</sup>. Un aménageur de bus nous a aidés. Il a même fallu rehausser le toit pour offrir une vue panoramique à nos convives ! Nous avons 26 places assises, d'où le nom du bus. Nous stationnons dans des endroits insolites ou près de points de vue intéressants. Le but est de faire découvrir le pays et les produits emblématiques du terroir », affirme le chef. Pour cela, le bus est autonome en



Un bus pas comme les autres qui offre 26 places assises aux gourmands de tous horizons.

eau et électricité : il est « rechargé » tous les soirs et possède une réserve de 900 litres d'eau.

#### Un engouement immédiat

L'investissement s'est élevé à 470 000 € HT, dont 17 000 € ont été pris en charge par le Conseil régional et le programme européen Leader dont le Syndicat mixte du Parc assure la gestion. Par ailleurs, le couple a récolté 9 000 € grâce au financement participatif. « Ce fut un moteur, cette générosité nous a vraiment encouragés. De plus, sur les 26 communes sollicitées, 24 ont accepté de nous recevoir ».

➤ Réservation : 06 38 52 60 19. [www.lebus26.fr](http://www.lebus26.fr). Menus de 26 à 51 euros. [www.parcdesvolcans.fr/e01](http://www.parcdesvolcans.fr/e01)

## PROSPECTIVE SUR LES MOBILITÉS

### Se déplacer autrement en zone de montagne, c'est possible ?

Se déplacer est une nécessité pour se rendre à son travail, accompagner ses enfants à l'école, faire ses courses, aller chez le médecin, se distraire, ce qui occasionne des frais importants et génère une part significative des émissions de gaz à effet de serre. En effet, 62 % du CO<sup>2</sup> du territoire du Parc est dû aux déplacements.



Préoccupé par ce constat, le Syndicat mixte du Parc s'est inscrit en 2014 dans une démarche collective à l'échelle du Massif central\* pour travailler cette question. Dans ce cadre, une première zone d'étude-action a été identifiée autour de la thématique spécifique des déplacements domicile-travail, qui représentent à eux seuls 1/4 des trajets. Le périmètre choisi concerne les communes situées à 30 minutes à l'ouest de Clermont-Ferrand (cf-carte). Plus de 87 % de ces déplacements se font en voiture, avec à son bord son seul conducteur, pratique appelée « l'autosolisme ».

Un travail d'enquête auprès des élus et habitants de cette zone a eu lieu ce printemps, les résultats sont en ligne sur le site Internet du Parc, et mettent à jour des possibilités de pratiques alternatives comme le covoiturage, le télétravail, l'auto-partage ou l'aménagement des transports en commun. D'ici fin 2016, ce travail sera suivi d'une phase d'expérimentation sur ce territoire.

➤ Renseignements : [vdelage@parcdesvolcans.fr](mailto:vdelage@parcdesvolcans.fr) ou 04 73 65 64 19.

\*étude Massif Central « Territoires d'Étude-Action sur les Mobilités en zone de Montagne » (TEAMM), pilotée par le CGET.



Aire de covoiturage du Crest (63)

➤➤ OSEZ

Vous connaissez des personnes engagées et qui innove sur le territoire ?  
Écrivez-nous !

## Montagne de la Serre

### De pierres et d'eau ⑥

À la croisée des chemins, la chapelle Sainte-Anne peut être considérée comme le symbole du cœur de la Montagne de la Serre. À l'origine, il devait s'agir d'une grande borne sur l'ancienne voie gallo-romaine qui reliait Saint-Nectaire à Clermont-Ferrand. Elle devint borne Sainte-Anne après les Croisades puis un petit édifice à connotation religieuse fut construit : la Bonne Sainte-Anne.

Au-delà de cette anecdote, la Montagne de la Serre est un plateau d'une dizaine de kilomètres qui s'étend du Crest à Nadaillat : une couche de calcaire surmontée de deux coulées de basalte érodées pour partie par trois cours d'eau. L'Auzon, la Veyre et le Taut, y ont creusé leur lit révélant au passage toutes les subtilités de son sous-sol. Au fil de leurs « pages », des calcaires à feuillettes conservent la mémoire des algues, poissons, fougères, coléoptères qui s'y sont faits piéger. Il faut se dire qu'avant, c'était la mer, ou presque, un grand lac peu profond.

En surface, de la Montagne de la Serre, les vestiges de cultures en terrasses racontent une époque où les habitants devaient, pour subsister, déplacer les éboulis de pierres laissés par le volcan. Lequel ? La question est posée, mais des études vont être entreprises et ne manqueront pas de nous en apprendre un peu plus... Par ailleurs, la communauté de communes porte un projet de reconquête agricole.

➤ En savoir plus : [www.parcdesvolcans.fr/132](http://www.parcdesvolcans.fr/132)

Eau, température, photosynthèse et cyanobactéries ont participé à la formation de ces curieux champignons de pierre qui ont poussé ici, il y a 25 millions d'années. Les **stromatolithes** indiquent que le climat de l'époque était tropical. À Chadrat, on en trouve dans tous les murs. Un magnifique spécimen est exposé devant l'église.



Dans les lisières, il n'est pas rare d'y rencontrer la **Vesce de Loiseau** qui porte le nom d'un botaniste auvergnat.

Cette plante, plus coutumière du Sud-Est serait une variété de la *Vicia melanops* figurant dans le livre rouge de la flore menacée de France.



À la conquête de la moindre surface, il a fallu transformer les éboulis en murs pour fermer des parcelles, leur parcelle. Ces vestiges de cultures en **terrasses** sont soigneusement entretenus par les bénévoles de l'association Arkose.

➤ En savoir plus : <http://arkose-chadrat.pagesperso-orange.fr/>



Plus de 80 « **Courtas** » ont été recensées sur la Montagne de la Serre. Encore faut-il les trouver... Enchâssées dans les murs de soutènement des terrasses, perdues dans un bois. De basalte ou de calcaire, ces cabanes ou abris de berger sont souvent en triste état, mangés par la végétation.



La **Bonne Sainte-Anne** est un repère, un phare pour les randonneurs qui parcourent les quelque 90 km de sentiers pédestres qui sillonnent la Montagne de la Serre.



Le clocher de Chadrat.



Les coulées de basalte ont formé des poches aquifères qui font jaillir de nombreuses sources sur la Montagne de la Serre, notamment côté sud. Ainsi, le hameau de Chadrat (commune de Saint-Saturnin) compte un réseau de sept **fontaines** intarissables.